



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 23 juin 2015

Présents : MM. GERAUDIE, BARLERIN, BOUILHAC, FAUCHER, LEYRIS, MAZEAUD, RHODES, JACQUET, RASSION
Mmes ANTONI, BERNARD, CROUZETTE, MOUSNIER, NOEL, POUGET, VILLATOUX

Représentés : Mme COURBIER : procuration à Mme VILLATOUX

Absents : Mme JAN, Mr ARTIGUES

Secrétaire de Séance : Mme ANTONI

- ✓ **Approbation du Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 26-05-2015**
Aucune modification demandée.

Adopté à l'unanimité

- ✓ **Décision modificative : budgets principal, assainissement**

Adopté à l'unanimité

- ✓ **Inscription en non-valeur : budgets principal, ALSH, assainissement**

Admission en non-valeur des créances suivantes :

- 681,58 euros concernant le budget principal
- 8,94 euros concernant le budget ALSH
- 1767,86 euros concernant le budget assainissement

Adopté à l'unanimité

- ✓ **Subventions aux associations 2015**

Deux subventions supplémentaires allouées pour l'année 2015 :

- 300 euros pour « l'automne Seilhacois » qui soutient le festival « Coquelicot »
- 1590 euros finançant le « Raid USEP » pour les classes de CM1 et CM2 (financé tous les deux ans) .

Adopté à l'unanimité

- ✓ **Attribution d'une place de stationnement sur la voie publique pour l'exploitation d'un taxi**

Ayant une entreprise proposant des transports en taxi, Mr Le Maire informe l'assemblée qu'il ne participera pas à la discussion et qu'il ne prendra pas part au vote.

Mr PUGENGER a fait une demande d'autorisation de stationnement sur la commune de SEILHAC car il souhaite s'installer comme chauffeur de taxi.

Pour information, 95 % des trajets en zones rurales sont des trajets remboursés par la sécurité sociale. Pendant 2 ans il ne pourra pas effectuer ces trajets car il ne sera pas conventionné.

1 abstention, 1 contre, 12 pour

- ✓ **Ouverture d'une ligne de trésorerie**

La ligne de trésorerie actuelle arrivant à expiration, une nouvelle ligne de trésorerie est proposée dont le

montant est fixé cette année à 500 000 euros, contractée auprès de la caisse d'épargne.

Adopté à l'unanimité

✓ **Désignation des représentants à l'office de tourisme intercommunal de Tulle en Corrèze**

Désignation d'un membre non élu, en plus de Mr le Maire pour siéger à l'OTI.
Mr MAGE Raymond est proposé, du fait qu'il siégeait déjà au sein de l'OTI.

Adopté à l'unanimité

✓ **Création d'un emploi avenir**

Recrutement d'un emploi avenir polyvalent pour les services écoles/ALSH/ménages de 35 heures hebdomadaires pour une durée de 12 mois renouvelables.

Le contrat débutera le 1er septembre 2015. La personne recrutée viendra en remplacement d'un agent en congés maladie devant subir une intervention chirurgicale.

Adopté à l'unanimité

✓ **Garantie de transfert du prêt n°1157485 de la caisse des dépôts et consignations contracté par l' « EHPAD des Ferrières » de SEILHAC**

La caisse des dépôts et consignations demande à la commune de SEILHAC de se porter garante à 50% pour le prêt contracté par l'EHPAD pour sa construction en 2007, suite à un changement de son statut (il est devenu au 1er février 2014 un établissement public hospitalier autonome). Le Conseil Départemental garantit les 50 % restant

Mr RASSION demande si la commune est propriétaire des murs, ce qui n'est pas le cas. Il évoque le risque encouru par la commune en cas de cessation de paiement de l'EHPAD. Monsieur le Maire et Mme BERNARD, membres du conseil d'administration, lui rappellent que cet établissement est maintenant géré par du personnel compétent et qu'il y a peu de risque. Ils ont un regard sur le budget, ce qui permettrait en cas de soucis, d'être informés immédiatement.

Discussion sur le fait que c'est illogique que ce ne soit pas l'état qui se porte garant.

Cette garantie est nécessaire et le risque de faillite est faible.

2 abstentions

✓ **Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz, revalorisation 2015**

Revalorisation de la redevance pour occupation du domaine public fixé à 614 euros pour l'année 2015

Adopté à l'unanimité

✓ **Questions diverses**

Mr le Maire apporte diverses informations :

- Des travaux sont en cours pour sécuriser le secteur du lac.
- Les entretiens de recrutement pour remplacer Mr PERY commencent le 24 juin, 6 personnes sont sélectionnées.
- Mr PERY organise sont pot de départ le 4 juillet
- La chambre régionale des comptes a envoyé un courrier par rapport au budget 2015, une réponse est en cours.
- Mr BARLERIN nous présentera le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau